

## Présumé agresseur sexuel

# Un ancien témoin de Jéhovah de retour devant le tribunal



*Des accusations d'agressions sexuelles ont été portées le 10 décembre dernier contre un ancien témoin de Jéhovah, Michel Courtemanche (photo: archives – Le Courant des Hautes-Laurentides).*

**Le 10 décembre 2018, au Palais de justice de Mont-Laurier, Michel Courtemanche, 63 ans, ancien témoin de Jéhovah, a été de nouveau accusé d'agressions sexuelles.**

Suite à l'enquête de l'unité des crimes majeurs de la Sûreté du Québec (SQ), qui a débutée au printemps 2017, des accusations ont été portées contre Michel Courtemanche pour des délits à caractère sexuel sur deux présumées victimes d'âge mineures au moment des faits.

M. Courtemanche et son avocate, Me Marie-Ève Landreville, n'étaient pas présents lors de la comparution. Ils ont été représentés par une avocate de Mont-Laurier.

Dans une première cause, il aurait, sur deux périodes comprises entre le 1er juin 1987 et le 1er septembre 1988, à Laval et Montréal, agressé sexuellement un enfant âgé de 12 ans.

Dans l'autre cause, entre le 1er octobre 1982 et le 1er avril 1983 à Terrebonne, il aurait attenté à la pudeur et agressé sexuellement un enfant alors âgé de 11 ans.

«J'avais 11 ans, il a mis sa langue dans ma bouche. J'ai trouvé ça dégueulasse», a témoigné une présumée victime à l'émission Enquêtes de Radio-Canada, le 14 septembre 2017.

Ces accusations ont été déposées en vertu du Code criminel qui était en vigueur au moment des infractions alléguées.

Lors de l'enquête, au moins sept victimes potentielles ont été rencontrées et quatre ont porté plainte. Deux d'entre elles ont donné lieu à des mises en accusation tandis que pour les deux autres, les plaintes n'ont pas été retenues par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Le dossier doit revenir devant le tribunal de Mont-Laurier le 18 février 2019.

## **ACQUITTÉ EN 1996**

En 1996, M. Courtemanche avait déjà subi un procès. Il était alors soupçonné d'avoir commis des agressions sexuelles sur une enfant de dix ans: d'abord des attouchements, puis des relations complètes lorsque l'enfant avait 14 ans. Les accusations avaient été déposées en janvier 1996. La présumée victime avait témoigné seule, sans support des Témoins de Jéhovah. À l'issue d'un procès, qui avait débuté au mois de novembre, Michel Courtemanche avait été acquitté le 19 décembre 1996.

«Je pensais que c'était la normalité que chaque homme avait une "maitresse-enfant", a témoigné une présumée victime à l'émission Enquêtes de Radio-Canada, le 14 septembre 2017.

## **ACTION COLLECTIVE CONTRE LES TÉMOINS DE JÉHOVAH**

Les 17 et 18 décembre 2018, au Palais de justice de Montréal, Me Sarah Woods a plaidé devant la juge Chantal Corriveau de la Cour Supérieure une demande d'autorisation à exercer une action collective contre les Témoins de Jéhovah et de se voir attribuer le statut de représentant.

Cette demande a été déposée «aux noms de toutes les personnes qui sont ou ont été des Témoins de Jéhovah et qui allèguent avoir été agressées sexuellement au Québec par une personne occupant le rôle d'Ancien ou alors qu'elles étaient mineures par un témoin de Jéhovah».

L'action collective réclame pour chacune des victimes une somme de 250 000\$ en dommages moraux et punitifs.

Rejoint au téléphone, Me Woods a réservé ses commentaires après le jugement. La décision de la juge ne sera pas rendue en début d'année, mais plus probablement entre mars et mai 2019.

## **DÉNONCIATION**

Le Service des communications de la SQ a confirmé que des enquêteurs ont été spécialement formés pour traiter ce type de crime. Les victimes sont traitées avec le plus grand respect et sont accompagnées de ressources spécialisées tout au long de la démarche. Le numéro de téléphone de la SQ est le 310-4141.

«J'avais 11 ans, il a mis sa langue dans ma bouche.  
J'ai trouvé ça dégueulasse.» – Témoignage d'une  
présumée victime à l'émission Enquêtes de Radio-  
Canada, le 14 septembre 2017

«Je pensais que c'était la normalité que chaque  
homme avait une "maitresse-enfant".» – Témoignage  
d'une présumée victime à l'émission Enquêtes de  
Radio-Canada, le 14 septembre 2017